ART. 3 N° CF46

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2024

PLFFG 2024 - (N° 538)

Retiré

AMENDEMENT

Nº CF46

présenté par M. Lefèvre

ARTICLE 3

ÉTAT A

I.- À la trente-troisième ligne de la dernière colonne du tableau de l'alinéa 1, substituer au nombre :

« -3 770 282 779 »

le nombre :

« -3 770 282 778 ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la trente-quatrième ligne de même colonne.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Conformémement aux préconisations du rapport du sénateur M. Husson, il est demandé au Gouvernement si ce dernier a bien réalisé une étude interne sur les raisons des retard dans le traitement des remboursements de TVA en 2023 et quelles mesures correctives il a pu mettre en place depuis septembre dernier pour la fin de gestion 2024.